

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
Communauté de Communes Buëch Dévoluy

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BUECH DEVOLUY

Séance du : 23 juin 2015

Convocation du : 15 juin 2015

Objet : AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Modification statuts. Massif de Céüze.

L'an deux mille quinze, le vingt trois juin à 18 heures, le Conseil de la Communauté de Communes, s'est réuni à Veynes, sous la présidence de Jean-Marie Bernard, Président.

Secrétaire de séance : Madame Bernadette Saudemont

Etaient présents : M. Lonni, M. Barthelemy, JM Bernard, B. Lapeyre, A. Laurens, T. Michel, M. Ricou-Charles, G. Lesbros, M. Mescle, R. Frey, JM Gueyraud, F. Gascard, F. Galmiche, T. Gau, J. Revoux, JF Contoz, R. Moreau, F. Darini, J. Bourbousse, N. Ferrere, C. Aubert, M. Ventre, B. Saudemont, C. Marseille, M. Gaignaire, F. Gatounes

Excusés : Guy Jullien remplacé par Sandrine Osinga,
Pierre Schiazza remplacé par Luc André
Maurice Chautant a donné pouvoir à Jean-François Contoz
Jean-Paul Artigues a donné pouvoir à René Moreau
Fabienne Darini a quitté la séance, donne pouvoir à Christian Aubert

Madame Claudette Marseille, Messieurs Michel Ricou-Charles, Luc André, Michel Gaignaire et Franck Gatounes ne participent pas au vote.

Le Président après avoir obtenu l'accord du conseil communautaire pour inscrire ce sujet à l'ordre du jour de la séance, apporte des explications. Une note d'information est distribuée aux conseillers.

Suite à la dissolution du SIVU de Céüze, il apparaît nécessaire de modifier les statuts afin d'intégrer les activités relatives à la gestion du domaine skiable.

Un nouveau libellé des statuts est proposé à l'avis du conseil communautaire :

« Considérant l'histoire de la station, la situation géographique du site à proximité du bassin de population gapençais, les potentialités touristiques et sportives, le développement du massif de Céüze est considéré d'intérêt communautaire.

Ce développement embrasse tout type d'activités qu'il relève :

- *des activités de pleine nature*
- *des activités sportives*
- *des activités d'hiver (ski alpin, nordique, raquette, ...)*

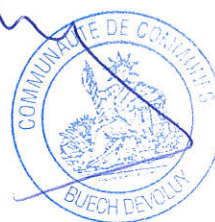
La Communauté de Communes Buëch Dévoluy organisera les services correspondants et mettra en œuvre les actions et opérations qui contribueront à ce développement. »

Après en avoir débattu, le conseil communautaire approuve à l'unanimité la modification des statuts proposée et charge le Président des formalités administratives correspondantes.

Votants = 25 dont 9 pouvoirs
Pour = 25
Contre = 0
Abstention = 0

Ainsi fait et délibéré à Veynes, les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Le Président,



Jean-Marie BERNARD

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-240500199-20150623-De63_2015-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/06/2015
Publication : 29/06/2015

Pour le Président
par délégation

